

FICHE DE RECRUTEMENT

POSTE A PROFIL

Conseiller pédagogique départemental FRANÇAIS

❖ **Références**

- Programmes d'enseignement de français, cycles 1, 2, 3 en vigueur et ceux proposés en consultation par le Ministère de l'éducation nationale pour les cycles 1 et 2.
- Guide pour le plan Français

❖ **Les missions du poste en lien avec l'IEN chargé du français**

Une lettre de mission annuelle est élaborée. Elle donne lieu chaque année à un entretien avec l'IEN en charge du dossier départemental français

Le poste est proposé pour une durée de trois ans, renouvelable.

Accompagnement et formation :

- Accompagner et renforcer les compétences pédagogiques et didactiques des enseignants afin d'améliorer la réussite scolaire des élèves :

En appui sur le pilotage opéré par les IEN chargés de circonscription,

- o Concevoir et encadrer aux côtés des référents français des actions de formation continue spécifiques à l'enseignement des mathématiques, accompagner les enseignants et les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de séquences pédagogiques sur des objets de savoirs ciblés (par exemple : fractions et décimaux, motifs, calcul mental et calcul posé...)
- o Participer selon les besoins repérés dans le département, et en articulation avec les circonscriptions, à l'accompagnement professionnel des enseignants stagiaires
- Participer aux groupes de réflexion départementaux et académiques en français : réflexions et propositions didactiques, promotion de la politique départementale
- Participer à la réflexion pour la construction des plans de formation, prenant en compte les objectifs de la politique nationale
- Contribuer à la formation des référents français au sein de l'académie
- Animer le groupe départemental français et assurer la mise en œuvre de formations départementales, et des formations académiques et nationales déployées dans le département
- Assurer l'accompagnement de nouveaux référents Français

Investigation des pratiques enseignantes, production et publication de documents pouvant permettre à définir des points de vigilance dans l'enseignement et des priorités à prendre en compte dans le pilotage

- Etre en capacité de définir des observables de l'enseignement du français, sur un domaine, sur une compétence et sur un cycle donné, collecter des éléments par l'observation des pratiques et par échanges avec les enseignants, partager les outils et les éléments notamment en appui sur les conférences de consensus et les rapports récents de l'Inspection générale.
- Mettre à jour le site Maitrise de la Langue 42 pour promouvoir des ressources spécifiques sans réécrire les outils ou sites Eduscol et rendre accessibles des ressources pour les formateurs
- Apporter expertise et conseil auprès des équipes des circonscriptions pour contribuer à la transposition effective des apports formatifs dans les pratiques des classes et renforcer les équipes des circonscriptions pour les formations REP+

Participation éventuelle à des missions propres aux jurys de concours

Suivi des enseignants stagiaires en tant que tuteur

❖ **Compétences attendues :**

Avoir des connaissances solides de formation d'adultes sur lesquelles s'appuyer pour la formation de formateurs

Avoir une expertise en didactique du français et en pédagogie

Etre capable de travailler en équipe

Etre en capacité d'assurer la formation d'adultes et d'organiser des actions de formation

Maîtriser l'outil informatique et être sensibilisé aux outils de la collaboration et de la formation à distance

❖ **Organisation du service :**

Le CPD en charge du français travaille étroitement avec l'IEN en charge du dossier départemental.

Le service des conseillers pédagogiques départementaux et des conseillers pédagogiques de circonscription s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires soit 1607h. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire. Une grande disponibilité et l'acceptation des contraintes horaires sont indispensables. Le poste est à 100%.

❖ **Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :**

Les enseignants qui souhaitent faire part de leur candidature déposeront une demande sur COLIBRIS.

❖ **Conditions de recrutement :**

Après vérification des conditions d'accès au poste (compétences et/ou qualifications requises et/ou expérience...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention du CAFIPEMF permet l'affectation à titre définitif ou à titre provisoire.

❖ **Constitution de la commission d'entretien :**

La commission est composée de deux personnes dont l'IEN en charge du dossier départemental.